



ENJEUX	ENJEU 1 Le positionnement stratégique de la Société et de son offre de services.	ENJEU 2 Une réponse adéquate aux besoins variés des citoyens et des collectivités.		ENJEU 3 Une transformation axée sur la performance.	
ORIENTATIONS	ORIENTATION 1 Assurer le leadership en habitation.	ORIENTATION 2 Améliorer la qualité de vie des citoyens.	ORIENTATION 3 Assurer le développement et l'innovation en habitation.	ORIENTATION 4 Revoir les façons de faire dans une approche d'amélioration continue.	ORIENTATION 5 Développer la culture organisationnelle en misant sur les valeurs de la Société.
<b>OBJECTIFS STRATÉGIQUES</b>  <b>ACTIONS EN RÉPONSE AUX PRIORITÉS RÉGIONALES</b>	<p><b>PS 1.1</b> Renouveler l'offre de services.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – Trois nouveaux services d'information et d'accompagnement pour répondre aux besoins des citoyens</li> <li>• 2021 – Indice de la satisfaction de la clientèle sur l'offre de services d'au moins 8 sur 10</li> </ul> <p><b>PS 1.2</b> Enrichir les connaissances en habitation au Québec.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – 100 % des actions du Plan de développement des connaissances en habitation 2018-2021 réalisées</li> <li>• 2021 – Publication annuelle de 17 portraits régionaux sur les conditions d'habitation des ménages et les interventions de la Société</li> </ul> <p><b>ODD 1</b> Contribuer à des projets améliorant les connaissances sur les besoins en habitation des personnes âgées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – 2 projets auxquels la Société contribue</li> </ul>	<p><b>PS 2.1</b> Accroître le soutien aux ménages.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – Augmentation de 25 % du nombre de ménages aidés par rapport à 2017</li> </ul> <p><b>ODD 2</b> Susciter la participation des locataires de logements sociaux à des projets d'actions concertées visant à réduire les inégalités.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – 5 projets d'actions concertées soutenus annuellement</li> </ul> <p><b>PS 2.2</b> Ajuster les interventions aux besoins évolutifs et variés des citoyens et des collectivités.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – 100 % des programmes en activité révisés sur une base quinquennale</li> </ul> <p><b>ODD 3</b> Intégrer des principes de développement durable ou des mesures d'écoconditionnalité ou d'écoresponsabilité lors de la création, de la révision et de l'évaluation des programmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – 100 % des programmes créés, modifiés et évalués ont intégré au moins un principe de développement durable ou des mesures d'écoconditionnalité ou d'écoresponsabilité</li> </ul>	<p><b>PS 3.1</b> Mettre en place les conditions assurant la qualité et la pérennité du parc immobilier.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – Amélioration de la cote de tous les immeubles du parc de logements publics classés « D » ou « E » en décembre 2017 à une cote de « C » ou mieux</li> <li>• 2021 – Bilan de santé des immeubles réalisés pour 25 % du parc de logements locatifs subventionnés privés (coops et OSBL)</li> </ul> <p><b>ODD 4</b> Assurer un suivi de la qualité de l'entretien préventif des immeubles du parc de HLM auprès d'organismes gestionnaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – 25 organismes gestionnaires ayant fait l'objet d'un suivi annuellement</li> </ul> <p><b>ODD 5</b> Mesurer la présence du radon dans l'air des logements situés au plus bas niveau des immeubles du parc de HLM.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019 – 27 500 logements ayant fait l'objet d'une prise de mesure</li> </ul> <p><b>PS 3.2</b> Stimuler l'innovation en habitation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – 4 nouveaux projets innovateurs en habitation soutenus</li> </ul>	<p><b>PS 4.1</b> Améliorer la performance de l'organisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – Amélioration de 25 % du score du diagnostic de performance organisationnelle par rapport à 2017</li> </ul> <p><b>ODD 9</b> Diffuser au personnel des capsules de sensibilisation sur des actions écoresponsables.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – 2 capsules de sensibilisation transmises au personnel annuellement</li> </ul> <p><b>PS 4.2</b> Consolider les réseaux de mandataires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2020 – Ratification de contrats de performance axés sur les résultats pour les réseaux de mandataires</li> </ul>	<p><b>PS 5.1</b> Mobiliser le personnel dans la démarche d'amélioration.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – Indice de mobilisation du personnel d'au moins 8 sur 10</li> <li>• 2021 – 80 % du personnel considérant avoir l'expertise pour réaliser son travail</li> </ul>
	<p><b>PS 1.3</b> Établir des partenariats stratégiques en habitation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2019 – 2 tables de concertation permanentes avec des acteurs en habitation mises en place</li> <li>• 2021 – 3 partenariats stratégiques formés avec des acteurs gouvernementaux</li> </ul>	<p><b>PS 2.3</b> Simplifier l'accès aux services pour les citoyens.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – Réduction du nombre de démarches nécessaires pour obtenir de l'information sur tous les services à une seule</li> </ul>	<p><b>ODD 6</b> Réduire l'émission des GES du parc de logements sociaux et abordables en remplaçant les systèmes de chauffage au mazout par une source d'énergie renouvelable ainsi qu'en installant des systèmes de chauffage qui utilisent principalement une source d'énergie renouvelable lors de la construction de nouveaux logements.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2020 – 100 % des systèmes au mazout remplacés dans le parc de HLM</li> <li>• 2018 – 95 % des nouvelles habitations avec un système de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable</li> </ul> <p><b>ODD 7</b> Exercer un suivi de la consommation énergétique du parc de HLM.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2020 – 100 % des bâtiments du parc de HLM ayant fait l'objet d'un suivi</li> </ul> <p><b>ODD 8</b> Soutenir des projets novateurs et informer les intervenants en habitation dans l'élaboration de pratiques de construction durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 – 15 % de projets novateurs soutenus dans le cadre du PADIQH</li> <li>• 2021 – 5 capsules d'information publiées annuellement</li> </ul>		<p><b>LÉGENDE</b></p> <p><b>PS</b> Plan stratégique</p> <p><b>ODD</b> Objectif en développement durable</p>